

	<h2 style="text-align: center;">Atelier 1b. Innovations numériques : retours d'expérience</h2> <p style="text-align: center;">26 novembre 2021 11h00-12h45 Salle voûtée E, Collège des Bernardins</p> <p>Président d'atelier : Jean-Paul Hébrard (Nouvelle Campagne, TvAgri)</p> <p>Intervenant-e-s : Michael Gandon et Nadia Roignant (GARI, Groupama), Clément Lefournis (Agriconomie), Sophie Cucheval (MiiMOSA), Raphaël Stephens (LISIS), Mariia Ostapchuk (UniLaSalle Rouen)</p> <p>Cet atelier met en avant les innovations numériques au service des agriculteurs. Quels services nouveaux proposent-elles ? L'offre répond-elle aux besoins des agriculteurs ? Quels risques émergents apparaissent ?</p>
--	--

Michael Gandon et Nadia Roignant : GARI est une application créée et proposée par Groupama. Elle propose un tableau de bord qui centralise les données et tâches des exploitants agricoles, un gestionnaire de tâches pour gérer l'exploitation ainsi que des services connectés dédiés à l'activité agricole. En positionnant GARI comme agrégateur de solution facilement accessible grâce à son format applicatif pour smartphone, l'outil doit servir la transformation de la relation client pour passer d'une logique indemnitaire à une logique d'accompagnement de l'exploitant. Quels retours peut-on retirer de cette application de la part des agriculteurs-utilisateurs ?

Clément Le Fournis : Fondée par deux fils et un petit fils d'agriculteurs, Agriconomie permet aux exploitants d'acheter des intrants et équipements agricoles (engrais, semences, pièces détachées, équipements d'atelier, produits phytosanitaires, nutrition animale). Les fournisseurs agricoles proposés par Agriconomie doivent respecter une charte très stricte afin que de garantir des produits de qualité, livrés dans les meilleurs délais et à des prix compétitifs. Qu'est-ce qui explique la réussite de ce site ? Celui-ci est-il durable ou risque-t-il d'être concurrencé par d'autres plateformes qui grignotent de nouveaux marchés (ex : Amazon) ? Peut-on voir apparaître des risques liés à ce site pour les agriculteurs qui s'en servent ?

Sophie Cucheval : cette entreprise est une plateforme de financement participatif (*crowdfunding*) exclusivement dédiée à l'agriculture et à l'alimentation. Quels sont les avantages (fédérer des personnes autour d'un projet, financement...) et les risques (liés aux emprunts et prêts) de tels projets ? Quels retours d'expérience cette entreprise peut-elle nous partager, depuis sa création en 2014 ? D'autres plateformes concurrentes ont-elles vues le jour depuis ? En quoi cette plateforme répond-elle aux besoins et aspirations des agriculteurs porteurs de projets ?

Raphaël Stephens : la plateforme de produits alimentaires « La Ruche qui dit Oui ! » sera analysée, à partir d'une recherche issue d'une thèse en la matière. Cette plateforme numérique est un puissant levier de mise en relation pour les circuits courts. Mais les revenus y sont-ils répartis de façon juste ? Si, pour 80 % du prix de vente, les producteurs locaux doivent non seulement produire mais également commercialiser en ligne, puis transporter et distribuer leurs denrées à travers l'espace régional, l'innovation majeure que constitue la plateforme numérique est-elle réellement au service des producteurs agricoles ? La plateforme numérique entend-elle, comme la grande distribution auparavant, devenir propriétaire du système alimentaire ?

Mariia Ostapchuk : Au travers d'une approche par le data mining, l'objectif de cette présentation est d'identifier et d'analyser les facteurs d'adoption des innovations technologiques et numériques par les agriculteurs. A partir de données d'enquête dans douze régions en France, une analyse des déterminants de l'adoption par les agriculteurs des outils technologiques et numériques des agriculteurs est proposée.